

INNOVATION

L'innovation gagne



© ISTOCK

Qu'est-ce que l'innovation ? Loin de se limiter à la seule R&D, l'innovation est là où vous ne l'attendez pas : méthode, organisation, marketing... La CCI et ses partenaires accompagnent chaque entreprise dans sa démarche de différenciation et de progrès.

De l'idée à la réalisation, la route est parfois longue. En particulier, les responsables de PME-PMI peinent souvent à donner une suite à leur intuition ou à mettre en œuvre leurs projets : manque de temps, de stratégie, de moyens financiers ou humains, les raisons sont multiples. Perçue comme une contrainte, l'innovation au sens large reste alors lettre morte. Or, la mise au point d'un produit performant et différenciant, l'adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou améliorées, l'optimisation des procédés ou de l'organisation interne sont autant de facteurs clés de succès qui peuvent permettre à son initiateur d'élargir ses débouchés ou de s'octroyer une valeur ajoutée concurrentielle. Quelle entreprise peut aujourd'hui se passer de ce potentiel bond en avant ?

Une démarche régionale

"Dans le cadre d'une étude de terrain menée auprès de 2 200 entreprises, la CCI

a identifié leur potentiel souvent inexploité et constaté les freins à leur démarche d'innovation, déplore Vianney de Chalus, président de la CCI. Face à une réalité partagée sur l'ensemble du territoire régional, le Réseau consulaire haut-normand a donc bâti un plan ambitieux destiné à mobiliser les ressources des CCI et de leurs partenaires autour d'une démarche structurée visant à apporter un accompagnement opérationnel à toutes les entreprises souhaitant innover, et ce quelle que soit l'étape de sa réflexion ou de son action". De ce Schéma sectoriel d'innovation sont nées des actions concrètes, portées par la CCI, afin que chaque entreprise puisse bénéficier d'un accompagnement qui la renforce dans sa prospection, son financement, son installation, son développement.

L'innovation à portée de tous

Depuis la veille et la gestion d'idées jusqu'à la confrontation avec le marché, la CCI et ses partenaires régionaux peuvent aider

l'entreprise à chaque étape afin de consolider sa démarche et de mettre toutes les chances de son côté. Vianney de Chalus en est convaincu : *"Dans une période de crise où beaucoup d'entre nous ont l'impression de subir les événements, innover équivaut à reprendre la main pour devenir acteur de son marché et à saisir les opportunités de croissance en se donnant les moyens d'identifier et de concrétiser les pistes les plus prometteuses. C'est le bon moment de passer à l'action et de prendre l'initiative grâce aux actions portées par la CCI".* Vous aussi, dites banco à l'innovation !

Contact

Brahim Bennacer
au 02 35 55 26 53
bbennacer@havre.cci.fr

ante

Des ateliers d'échange et de partage pour ouvrir le jeu

Découvrez votre potentiel d'innovation : tel pourrait être le slogan des "Ateliers Prospective et Innovation" mis en place par la CCI autour de 3 thématiques identifiées comme particulièrement pertinentes auprès des entreprises : sûreté de la chaîne logistique,

matériaux composites et performance énergétique. Ouverts à toute entreprise impliquée dans ces secteurs, les Ateliers visent à susciter la réflexion et les rapprochements de compétences pour contribuer à l'émergence de pôles d'excellence reconnus,

tant sur le plan local que national. L'union fait la force, les Ateliers le prouvent et souhaitent aboutir à l'ouverture de nouveaux marchés pour chacun de ses participants grâce à un travail de veille et au rapprochement avec les forces vives de la recherche et de l'innovation.



© O. BOUZARD

Thierry Derrey, Directeur délégué Développement et Valorisation, Institut Supérieur d'Etudes Logistiques (ISEL)

"Dans un environnement concurrentiel aigu, l'entreprise doit pouvoir offrir un mieux disant.

Les Ateliers Prospective et Innovation permettent de travailler sur la notion d'enjeu et de réfléchir à la capacité de chaque entreprise à y répondre avec ses propres compétences. L'enjeu de la sécurité de la chaîne logistique nécessite par exemple des technologies et des savoir faire qui peuvent être maîtrisés en tout ou partie par une ou plusieurs entreprises. L'objectif est de pouvoir se positionner comme apporteur de solution globale en associant les compétences, ce qui pourra faire émerger une véritable spécialité havraise dans ce domaine. L'Atelier éclaire

sur l'environnement, les normes, les lois plus que sur les compétences de chaque entreprise, permettant à celle-ci de se positionner sur un marché dont elle n'avait peut-être pas conscience. Dans les domaines des composites ou de la performance énergétique, l'Atelier suscite également cette culture de connaissance mutuelle qui, à terme, peut déboucher sur la constitution de clusters, ou grappes d'entreprises partageant des ambitions, des technologies, des moyens pour être plus fortes ensemble sur des marchés nouveaux et élargis, y compris à l'international".



© O. BOUZARD

Stéphanie de Bazelaire, Gérante de Normandie Cabling Informatique (NCI), Le Havre

"Spécialisée dans le câblage informatique et les technologies de communication, notre PME a engagé une démarche de réflexion interne par rapport à l'offre commerciale liée à la sécurisation de la supply chain. Nous ne pouvons certes pas intervenir sur l'ensemble de cette chaîne mais nous maîtrisons la vidéo-surveillance, un axe fort du développement de cette chaîne logistique qui nourrit notre vision d'un environnement global, allant de l'entrepôt

au conteneur et à une échelle internationale. L'approche macro-économique de l'Atelier permet d'affiner notre démarche et d'avoir accès aux services et aides existants : soutien du CRITT Transport & Logistique pour une étude de marché, de l'ISEL sur les aspects d'innovation et de R&D, de la CCI pour le montage d'un PTR (Prestation Technologique Réseau, une aide financière préqualifiant un projet innovant), soutien financier d'OSEO à l'ensemble de notre démarche d'étude".



© O. BOUZARD

Jean-Marie Tomin, Gérant de Stratifié Massif Industriel (SMI), Saint-Romain de Colbosc

"Menuisier comme mon père, je travaille depuis 20 ans sur le stratifié massif, un matériau composite 100 % papier imputrescible, destiné au secteur du bâtiment. Dans une démarche de développement durable, j'étudie la possibilité d'utiliser des ressources naturelles renouvelables et régionales, comme le lin, plutôt que le papier. L'Atelier matériaux composites animé par la CCI va me permettre d'entrer en relation avec d'autres entreprises travaillant sur les composites et

de réfléchir à d'éventuelles applications nouvelles : il vaut mieux réfléchir à plusieurs que seul. C'est aussi l'opportunité de valider ou non mon idée et de mettre ainsi tous les atouts de mon côté avant de mobiliser des moyens dans cette innovation".

INNOVATION

Correspondant innovation : l'aide qui vient de l'intérieur

TPE, entreprise artisanale ou PME-PMI de moins de 50 salariés, toute entreprise qui détient une idée (innovation produit ou process, ouverture à l'export ou toute autre piste de développement) butte bien souvent sur l'incapacité à mobiliser les moyens financiers ou humains indispensables à la

structuration de son projet.

C'est pourquoi la CCI a pris l'initiative de s'appuyer sur le dispositif ANNOC (Activités Nouvelles Nouvelles Compétences) cofinancé par la Région pour accompagner le chef d'entreprise dans sa démarche de projet : intégré à plein temps pendant 6 mois dans

l'entreprise, le Correspondant innovation apporte une ressource humaine et des compétences que l'entreprise n'aurait pas eu les moyens d'embaucher. Un dispositif gagnant-gagnant pour passer à l'acte.



©C.BOUZARD

Laurent Hameeuw, Responsable du Centre National de l'Entrepreneuriat du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNE - CNAM)

"Le CNE est coordinateur du dispositif ANNOC mis en place avec la Région. Dédié aux entreprises de moins de 50 salariés ayant une activité ainsi que leur siège social en Région, il existe depuis 5 ans en Haute-Normandie et a déjà concerné 120 entreprises qui avaient un projet dormant : lancement de produit, nouvelle organisation, mode de travail innovant... À chaque fois, le chef d'entreprise avait besoin d'un accompagnement qui lui manquait pour faire avancer son projet. Le dispositif permet de mobiliser un demandeur d'emploi durant 6 mois sur une mission, sans qu'il soit salarié de l'entreprise. Avec le statut de stagiaire à plein temps, le "pilote de projet" sélectionné par l'entreprise reçoit une formation à la conduite de projet et travaille en binôme avec le chef d'entreprise qui n'a

aucune obligation d'embauche à l'issue de la mission. De plus, le coût du dispositif est partiellement pris en charge par la Région. Le pilote revient ainsi à moins de 1 000 euros par mois et l'entreprise peut tester son idée tandis que le demandeur d'emploi bénéficie d'une expérience qui lui sert de tremplin, pourquoi pas au sein de l'entreprise si le projet est validé et pérennisé : durant les 6 mois de sa mission, le pilote bénéficie en effet de modules de formation du CNAM en termes de marketing et de gestion, ce qui lui permet théoriquement de prétendre à un poste à responsabilité comme adjoint au chef d'entreprise et d'apporter des compétences précieuses au développement de la société qui l'embauchera".



©C.BOUZARD

Bruno Haize, Président de La Tôlerie Plastique (LTP), Octeville sur Mer

"Avec une quarantaine de salariés, LTP a fondé son succès sur une technologie originale, empruntée à la tôle métal et au bois et appliquée à l'utilisation de plaques plastiques. Cela lui permet de concevoir et réaliser des boîtiers et habillages plastiques sur mesure, principalement destinés à des appareils électroniques de petite ou moyenne séries. L'avantage de cette technologie en termes de coût d'investissement initial a ouvert de nombreux marchés à LTP qui est aujourd'hui leader européen, tant sur le plan de la technique que du design. Avec près de la moitié de notre chiffre d'affaires à l'export et une filiale qui est n°2 aux USA nous pourrions en rester là. Or, depuis que j'ai repris l'entreprise en 1998, j'ai acquis la certitude que les process de la technologie "Tôlerie Plastique" peuvent s'appliquer à d'autres domaines d'activité et d'autres marchés. Je

nourris donc l'envie d'appliquer aux matériaux composites - riches de fonctionnalités exceptionnelles - la même évolution que pour le plastique il y a 25 ans. À l'été 2008, la CCI a mené une démarche de recherche stratégique et d'innovation qui a permis à un consultant d'établir un diagnostic de mon projet de création de tôlerie composite. En complément des solutions préconisées par la CCI (financement OSEO, collaboration avec le laboratoire composites de l'Université, recherche de partenariat industriel), j'ai réalisé que j'avais besoin d'un chef de projet. La CCI m'a donc proposé le Correspondant innovation. D'octobre 2009 à mars 2010, cette personne que j'ai choisie va me permettre de mettre en œuvre des moyens que je n'aurais pas pu mobiliser au sein de mon personnel, et ce sans embauche".

SEINARI, au cœur de l'innovation régionale



©SEINARI

Daniel Verger

Si la CCI est un guichet pratique pour toutes les démarches liées aux projets d'innovation et de développement de l'entreprise, il est vrai que la diversité des organismes ou dispositifs susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement de l'innovation joue encore un rôle dissuasif vis-à-vis de chefs d'entreprise qui manquent bien souvent de temps.

C'est pourquoi l'agence de l'innovation en Haute-Normandie a été créée le 1^{er} janvier dernier. Baptisée SEINARI, elle élabore une stratégie commerciale commune à ses trois cofinanceurs : Etat, Région, OSEO. "Le rôle de notre agence est à la fois de coordonner les actions, d'animer le tissu régional et de contribuer à vulgariser les initiatives ou

dispositifs existants afin d'encourager l'innovation en Haute-Normandie", résume Daniel Verger, Président de la nouvelle agence.

Soutenir et étendre les actions de la CCI en Haute-Normandie

Partant du principe que "l'innovation peut rapporter gros à l'entreprise", SEINARI apporte un appui technique, méthodologique et aussi financier qui en fait un partenaire privilégié de la CCI pour la promotion et la mise en œuvre de la stratégie consulaire d'innovation. Ainsi, l'agence régionale peut venir en appui des actions en direction des entreprises identifiées par la CCI, grâce à la mobilisation de moyens financiers (OSEO) ou à la prise en charge d'actions de communication telles que la Semaine de l'Innovation. "Nous allons aussi nous inspirer du pré-diagnostic innovation, déjà mené par la CCI auprès de ses ressortissants pour déceler le degré de maturité des entreprises en termes d'innovation, et en faire une action régionale qui pourra être relayée par le réseau consulaire et les structures d'accompagnement", explique le Président de Seinari, dont l'agence vient d'élaborer un nouvel outil de diagnostic bientôt en expérimentation au Havre.

Savoir protéger son innovation



©O. BOUZARD

Yann Filomin

Qu'il s'agisse du nom d'un produit ou d'un concept novateur, mieux vaut effectuer les démarches qui garantissent que votre innovation est bien originale et qu'elle

ne s'expose pas à une contrefaçon. La CCI offre chaque mois le conseil de cabinets d'experts spécialisés.

Parce que le nom de sa toute jeune société dédiée à la location de véhicules sans permis souffrait d'une similarité avec un autre acteur de la location automobile, Yann Filomin a contacté la CCI, qui avait soutenu sa démarche de création d'entreprise : "Mes interlocuteurs m'ont conseillé de changer le nom de la marque et m'ont présenté un cabinet de propriété industrielle qui m'a aiguillé dans ma démarche. Désormais baptisée TIM'TIM, ma société porte une marque totalement nouvelle et protégée. Je peux repartir de l'avant".

Une rentrée placée sous le signe de l'innovation

Du 21 au 25 septembre 2009 se déroule la 1^{ère} Semaine de l'Innovation en région Haute-Normandie. Ce moment fort de communication et de sensibilisation aux enjeux de l'innovation, destiné à toutes les entreprises régionales, propose plusieurs rendez-vous.

- Le mardi 22 septembre, les **Rencontres régionales de l'Innovation** se tiendront à Evreux et proposeront aux chefs d'entreprises ou créateurs de rencontrer gratuitement l'ensemble des partenaires et experts susceptibles d'accompagner et soutenir leur démarche innovante.
rencontres-regionales-innovation.com

- Le 24 septembre, les **Trophées de l'Innovation** de la Région seront remis aux entreprises lauréates.

- Ce même jeudi 24 septembre, le **Club Synergie R&D** animé par la CCI du Havre rassemblera les responsables R&D de grandes entreprises et accueillera les entrepreneurs bénéficiant des dispositifs Crédit Impôt Recherche, Jeune Entreprise Innovante ou Gazelle. À l'instar du Club TIC, ce groupe d'échange permet de partager les expériences et bonnes pratiques autour de l'ensemble des aspects relatifs à la gestion de l'innovation.

- Le 25 septembre, l'**Atelier Prospective et Innovation** sur la performance énergétique se réunira au Havre avec l'Université et Europe Entreprise.

Plus d'info

Brahim Bennacer
au 02 35 55 26 53
bbennacer@havre.cci.fr